

CONTRÔLE TECHNIQUE VOLONTAIRE

NATURE DU CONTRÔLE Volontaire total		(3) DATE DU CONTRÔLE 18/11/2025		N° DU PROCÈS-VERBAL 25063025																																																																												
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE Défavorable pour défaillances majeures		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																																																														
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ Non concerné par un contrôle technique volontaire		Groupe(s) de points contrôlés : Ensemble des points visés par l'arrêté du 18 juin 1991 modifié Défaillance(s) majeure(s) 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences, AVD,AVG. 5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint, ARD,ARG. Défaillance(s) mineure(s) 4.5.2.a.1. REGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant, AVG. 6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNEES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées, AVD. Contrôle des émissions à l'échappement réalisé selon des méthodes spécifiques																																																																														
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE Non concerné par un contrôle technique volontaire																																																																																
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE																																																																																
N° D'AGRÈMENT : S056S033																																																																																
(9) RAISON SOCIALE : SO.SEC.AUTO.																																																																																
(3) COORDONNÉES : Tel. : 0297810617 ZI de Kerpont 56600 LANESTER																																																																																
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR																																																																																
N° D'AGRÈMENT : 078T1076																																																																																
SIGNATURE : 																																																																																
IDENTIFICATION DU VÉHICULE																																																																																
(2) Immatriculation et pays		Date d'immatriculation		Date de 1^{ère} mise en circulation																																																																												
GR-343-NN (F)		28/10/2025		29/09/2023																																																																												
Marque		Désignation commerciale																																																																														
TOYOTA		TOYOTA COROLLA																																																																														
(1) N° dans la série du type (VIN)		(5) Catégorie internationale		Genre																																																																												
SB1ZC3CE00E012132		M1		VP																																																																												
Type/CNIT		Énergie																																																																														
M10JT0VP066P413		EH																																																																														
Document(s) présent(s) Fiche d'identification du véhicule établie par les services de l'Etat en charge de l'immatriculation des véhicules																																																																																
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ 81714		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																																																																														
MENTIONS LÉGALES																																																																																
- Les points de contrôle sont définis à l'annexe I de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié. - Les valeurs limites prises en compte correspondent aux valeurs limites applicables au véhicule contrôlé (date de mise en circulation, caractéristiques techniques). - En cas de litige, les voies de recours amiables sont affichées dans votre centre de contrôle technique. - Le contrôle technique d'un véhicule n'exonère pas son propriétaire de l'obligation de maintenir le véhicule en bon état de marche et en état satisfaisant d'entretien conformément aux dispositions du code de la route et des textes pris pour son application (art. 1er de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié). - Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au centre ayant édité le présent procès-verbal.		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIERE</th> </tr> <tr> <th></th> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à + 8m/km):</td> <td colspan="4">-0.2m/Km</td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (≤30%):</td> <td colspan="2">4%</td> <td colspan="2">2%</td> </tr> <tr> <td>Forces verticales :</td> <td colspan="2">879daN</td> <td colspan="2">676daN</td> </tr> <tr> <td>Frein de service :</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage :</td> <td>310daN</td> <td>318daN</td> <td>188daN</td> <td>212daN</td> </tr> <tr> <td>Déséquilibre (<20%):</td> <td colspan="2">3%</td> <td colspan="2">12%</td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage (efficacité) :</td> <td>310daN</td> <td>318daN</td> <td>188daN</td> <td>212daN</td> </tr> <tr> <td>Taux d'efficacité (≥ 58%):</td> <td colspan="4">66%</td> </tr> <tr> <td>Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 25%</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Emissions à l'échappement :</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>CO ralenti (≤ 0,3%): 0.00% CO ralenti accéléré (≤ 0,2%): 0.16% Lambda (0.97 à 1.03) : 1.013</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)</td> <td>-0.4%</td> <td>+0.0%</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Feux de brouillard avant (-3,5% à -1,0%)</td> <td>-4.0%</td> <td>-3.2%</td> <td colspan="2"></td> </tr> </tbody> </table>					AVANT		ARRIERE			G	D	G	D	Ripage (-8 à + 8m/km):	-0.2m/Km				Dissymétrie suspension (≤30%):	4%		2%		Forces verticales :	879daN		676daN		Frein de service :					Forces de freinage :	310daN	318daN	188daN	212daN	Déséquilibre (<20%):	3%		12%		Forces de freinage (efficacité) :	310daN	318daN	188daN	212daN	Taux d'efficacité (≥ 58%):	66%				Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 25%					Emissions à l'échappement :					CO ralenti (≤ 0,3%): 0.00% CO ralenti accéléré (≤ 0,2%): 0.16% Lambda (0.97 à 1.03) : 1.013					Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)	-0.4%	+0.0%			Feux de brouillard avant (-3,5% à -1,0%)	-4.0%	-3.2%		
	AVANT		ARRIERE																																																																													
	G	D	G	D																																																																												
Ripage (-8 à + 8m/km):	-0.2m/Km																																																																															
Dissymétrie suspension (≤30%):	4%		2%																																																																													
Forces verticales :	879daN		676daN																																																																													
Frein de service :																																																																																
Forces de freinage :	310daN	318daN	188daN	212daN																																																																												
Déséquilibre (<20%):	3%		12%																																																																													
Forces de freinage (efficacité) :	310daN	318daN	188daN	212daN																																																																												
Taux d'efficacité (≥ 58%):	66%																																																																															
Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 25%																																																																																
Emissions à l'échappement :																																																																																
CO ralenti (≤ 0,3%): 0.00% CO ralenti accéléré (≤ 0,2%): 0.16% Lambda (0.97 à 1.03) : 1.013																																																																																
Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)	-0.4%	+0.0%																																																																														
Feux de brouillard avant (-3,5% à -1,0%)	-4.0%	-3.2%																																																																														